



Topo-Guide
du Sentier de Grande Randonnée

GR®P 151

Sentiers de l'Ardenne **Tour du Luxembourg belge**



Edition 2

Mises à jour

version du 21 février 2025



Vérifiez sur www.grsentiers.be que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX & Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = *ENCADRÉ MODIFIÉ*



Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso"
découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.

Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.

Modification du	Modification au repère	Page
4 mai 2024	2 à 3	4
8 septembre 2023	5 à 6	4
19 octobre 2024 17 février 2025	9 à 10	5
7 mai 2024	24 à 25	5
15 mai 2022	33 à 34	6
16 juillet 2024	36 à 37	6
5 septembre 2023	pages 67 à 69	7
10 juin 2023 25 septembre 2024	39 à 40	7
26 janvier 2024	40 à 41	8
4 juillet 2024	46 à 47	8
27 juillet 2024	47 à 48	9
14 juillet 2022	page 86	10
25 mars 2024	57 à 58	11
14 juin 2023	59 à 60	11
22 février 2025	62 à 64	11

[...] Au lieudit « Fineuse », *monter immédiatement à droite sur un étroit chemin herbeux. À l'Y, après environ 400 mètres, maintenir la même direction sur l'empierre herbeux. Dépasser le lieudit « La crosse » et arriver à Verlainne par le chemin de la Crosse.* Traverser la grand-route (**PRUDENCE**) sur le passage pour piétons et tourner à gauche dans la Voie de Cher, vers la chapelle.

4,6 km

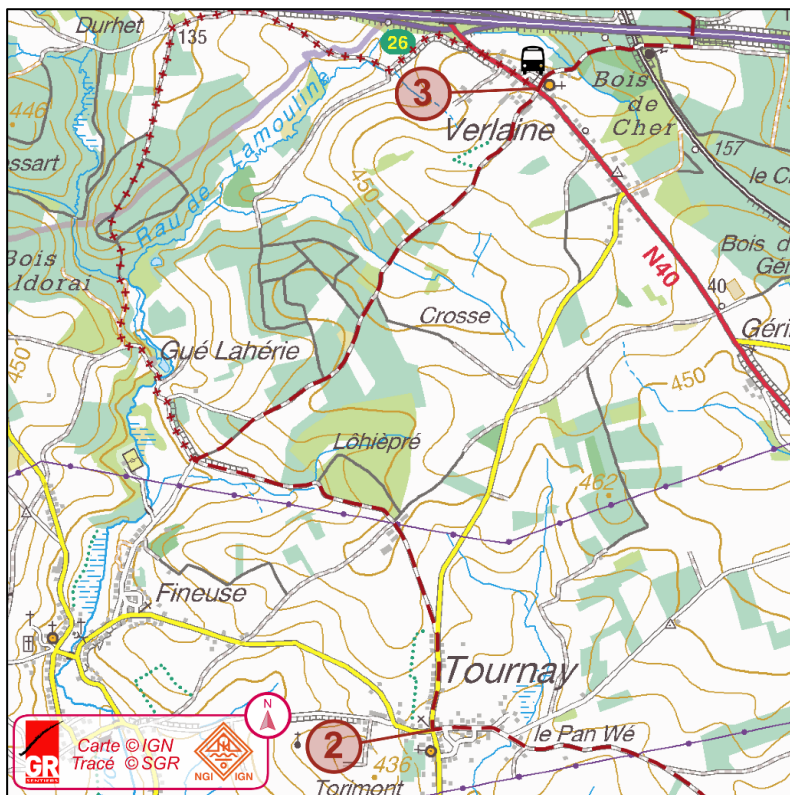
VERLAINE (CHAPELLE)

(3)

Carte 1

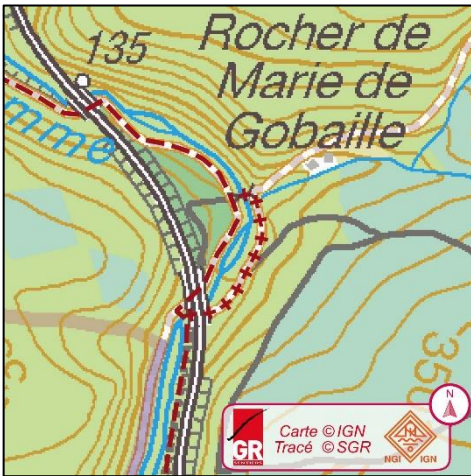
Lbrt 2008 724519 563954 - UTM(WGS84) 31U 672804 5528314 - 455 m - 64/7-8

[...]



Indication au sujet du revêtement : pages 32 et 33 entre les repères 5 et 6

Entre l'école de Bonance et le carrefour à 5 branches, le chemin a été bétonné.



[...] Après le second pont, dépasser un site de la SA Hydroval, traverser le ruisseau de Wawin. Après un nouveau passage sous voies, longer le canal de Sainte-Adeline. Au lieudit « Rocher Marie Gobaille » traverser la Lomme sur la passerelle de bois, tourner à droite et suivre la rivière en rive gauche.

Attention ! Les inondations de l'été 2021 ont emporté la passerelle du lieudit « Rocher Marie Gobaille ». La date de sa réparation

n'est pas connue [...]

Modification après Bande : page 54 entre les repères 24 et 25

[...] Dans la côte, à l'Y, rester sur la branche de gauche (donc, garder la même direction). Plus loin, au carrefour, ~~en croix, prendre à droite.~~ *à l'angle formé par un chemin plus important, poursuivre l'ascension quasi tout droit sur celui-ci.* Au T, virer à droite dans un large chemin qui, un peu plus loin, s'incurve à gauche. Rester sur celui-ci jusqu'à atteindre le pavillon Poncelet. Passer devant celui-ci (banc) et partir à droite dans un autre large chemin. *Dépasser la stèle et le panneau commémorant le sacrifice du soldat normand Armand Bouteloup, tué en ce lieu le 11 août 1914.* Après une large courbe vers la gauche (banc), au T, partir à droite. Plus loin, le chemin descend en douceur et traverse une zone plus dégagée (en 2023). Le GRP est rejoint par un chemin appelé « Chaussée Marie-Thérèse » (non indiquée). 100 mètres plus loin, la quitter en tournant à gauche sur un chemin de terre et de pierres. Rester sur ce chemin (ne pas s'embarquer à droite ou à gauche). [...]

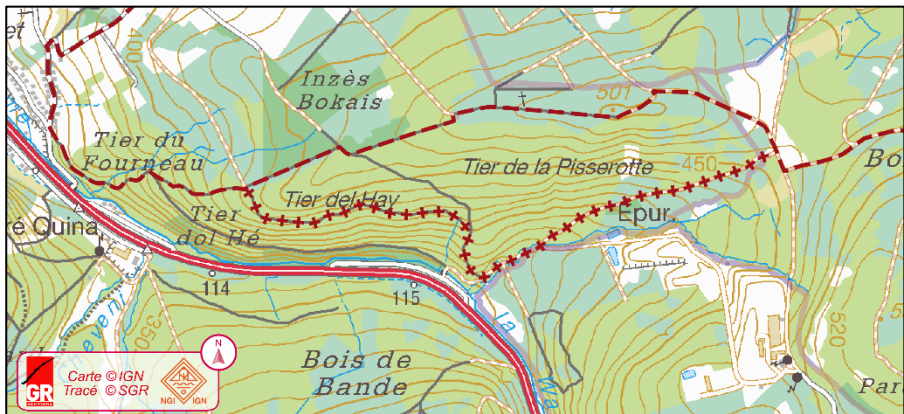
10,7 km

RONCHAMP (N89)

(25) Carte 8

Lbrt 2008 732194 594020 - UTM(WGS84) 31U 679934 5558514 - 398 m - 60/1-2

[...]



Modification à la chapelle St Joseph des Bois : page 61, entre les repères 33 et 34

[...]

TEC Carrefour (dans le village)

*Soixante mètres après la chapelle, quitter la route par la droite et passer derrière cette chapelle. Continuer sur le chemin (ancienne voie de tram). Après 250 mètres, au premier carrefour, tourner à gauche sur le chemin empierré (la variante n° 1 « Chenogne - Marbehan » continue tout droit). Rester sur ce chemin qui poursuit dans le bois et éviter tous les latéraux. Après environ 1,4 kilomètre, au T, prendre à droite **sur 950 mètres**. Au carrefour suivant, lieu-dit « Parc Visart » (panneau potentiellement peu visible), tourner à gauche vers Sibret sur l’empierré. [...]*

Modification entre Hollange et Strainchamps : page 67, entre les repères 36 et 37

[...] De nouveau, **attention** ! à l’Y suivant, tout proche (200 mètres) serrer à droite, sur un chemin herbeux, entre prés clôturés et genêts. Entrer dans le bois. À la jonction entre la pessière et les hauts épicéas, prendre à gauche. Au T suivant, encore à gauche, **en longeant les résineux (il n’y en a plus !)**. Quasi à l’orée du même bois, au coin avec un champ, tourner en angle aigu à gauche et **poursuivre dans les résineux (il n’y en a plus !)**, puis dans les feuillus. »

Mise à blanc au lieu-dit Lambaichenet : les supports de balisage sont rares voire inexistants.



Le RAVeL sera macadamisé au cours de l'année 2023.

Modification à Martelange : pages 69 et 70, entre les repères 39 et 40

[...] S'engager sur la «passerelle aux Oiseaux». Un peu plus loin, gravir les escaliers dans la tour d'allure très contemporaine.

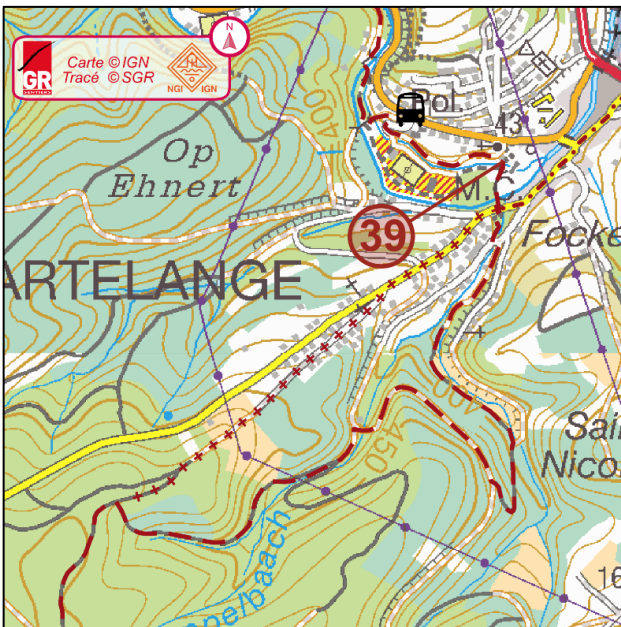
Une liaison vers le GR 15 «Sentiers de l'Ardenne – De la Lorraine à l'Eifel» (Sentier E3) est décrite à la p. 103.

Sur la route de Habay, monter à droite ...

Quitter la passerelle vers la droite (la route de Habay, non indiqué) sur quelques mètres (banc). Descendre à gauche le sentier qui rejoint un ruisseau . Ignorer une passerelle (à gauche). Franchir le pont sur le Kleppelbach puis, quinze mètres plus loin, tourner à droite sur un empierreé en direction d'une aire de BBQ couverte. Dépasser plusieurs plans d'eau  (l'ancienne tannerie est reconvertie en aire de BBQ couverte). Remonter le ruisseau et traverser un bosquet.

Longer une parcelle clôturée, toujours en montée. (Parcours potentiellement boueux ou glissant ; à la belle saison, présence de vaches de la race des Highland).

Atteindre un T. Poursuivre en montant à droite par le «sentier des 2 ruisseaux». Cette longue ascension aboutit au lieu-dit «Voie du tram – Alt. 435 m» . Poursuivre à droite par un chemin forestier (durant la progression, point de vue à droite sur la vallée et Martelange). Le chemin s'incurve à gauche puis à droite (petit plan d'eau sur

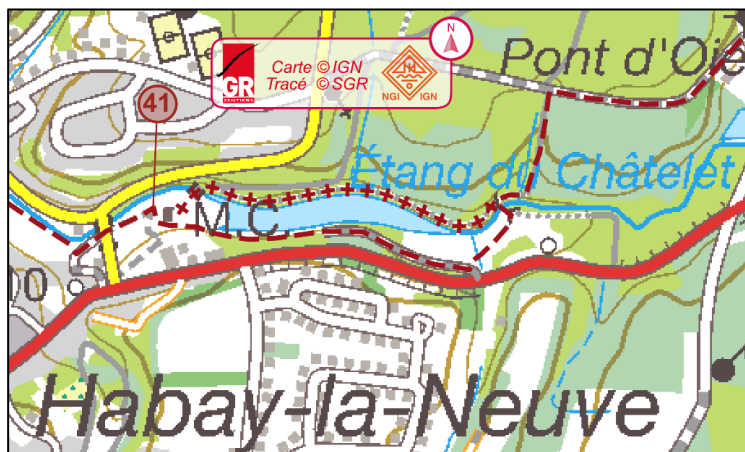


la droite en contre-bas). À la fin de cette courbe, quitter la piste pour partir à gauche dans un chemin herbeux plus étroit qui remonte ensuite longuement la vallée (le nom du ruisseau – le Kleppelbach déjà croisé - n'est pas indiqué). À l'Y, sous la ligne électrique, prendre le chemin à gauche, d'abord dans le voisinage du ruisseau puis en s'en écartant. Plus haut, au T, virer à gauche. Plus loin (800 mètres), prendre à gauche le chemin caillouteux. Au T (abri, lieu-dit « Chaussée romaine Tongres – Trèves ») continuer tout droit sur **seulement quarante** mètres : très vite s'engager à droite sur le sentier de terre qui pénètre dans les épicéas. [...]

Entre les repères 39 et 40 il y a 10,2 km

Modification à l'étang du Châtelet : page 71, entre les repères 40 et 41

[...] prendre à droite, emprunter ~~soit~~ la passerelle métallique puis un long caillebotis, ~~soit la deuxième passerelle de bois~~. Longer l'étang du Châtelet [...]



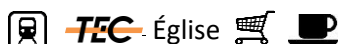
Modification à Marbehan gare : page 75, entre les repères 46 et 47

0,8 km

MARBEHAN GARE

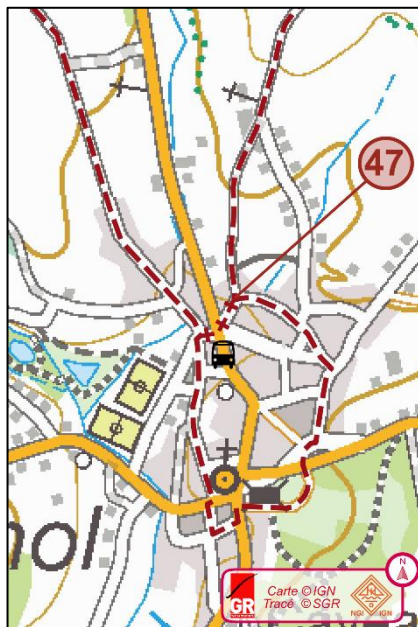
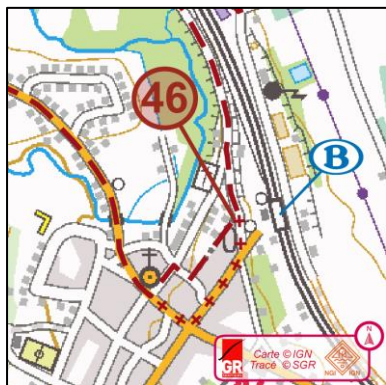
(46) Carte 15

Lbrt 2008 734344 546866 - UTM(WGS84) 31U 682934 5511405 - 366 m - 68/5-6



De la gare, le GRP descend vers le village par la Grand-Rue.

(La variante Marbehan puis le parcours principal du futur GRP 162 accompagnent le GRP 151 jusqu'au-delà de Rossignol)
 Emprunter à droite un sentier gravillonné entre une haie et la maison portant le n° 7 (donc à gauche de cette maison). À la fin du sentier, continuer à droite, rue de la Fontaine, puis à gauche, rue du Hibé, pour atteindre l'église. Prendre à droite la rue de l'Église en direction de Mellier (panneaux commémoratifs de la « Grande Guerre »). Franchir le pont sur la Mellier et continuer jusqu'à la chapelle du Chénel [...]



Modification à Rossignol : page 77 entre les repères 47 et 48

Le GRP 151 est modifié et accompagne le (futur) GRP 162 « Tour du Parc naturel de Gaume » dans la traversée du village de Rossignol.

8,3 km **ROSSIGNOL** **(47)** **Carte 16**

TEC Rue de Neufchâteau

Particulièrement intéressants, plusieurs panneaux « **Sur les traces de 14-18** » exposent, en quatre langues, différents points de la bataille de Rossignol. Le GRP en rencontre quelques-uns.

Rossignol est un village typiquement **gaumais**, aux vastes usoirs devant les maisons accolées.

Rejoindre la N801. Au terme de la rue des Violettes, prendre à gauche la rue de la Tannerie (non indiqué). Ignorer une première rue à gauche. Poursuivre tout droit au niveau d'un carrefour avec îlot arboré (banc). Au T (abreuvoir), au bout de la rue des Roses, aller à droite dans la rue des Écoles. Ignorer la rue des Mésanges. Rejoindre un espace herbeux et la N891. Entrer dans le parc du château abritant le centre mémoriel 14-18, le Centre culturel, la Maison du Parc naturel de Gaume et du Parc national de la Vallée de la Semois et bien d'autres associations.

Le 22 août 1914, le village de Rossignol est le témoin d'une des journées les plus meurtrières de la Première Guerre mondiale. Des milliers de soldats périssent dans les armées françaises et allemandes qui combattent ce jour-là. Les civils eux aussi sont marqués par cet épisode tragique de la guerre ! De nombreux habitants de Rossignol et des villages voisins seront fusillés par les Allemands. Un siècle plus tard, la commune de Tintigny entreprend la mise en place d'un centre mémoriel d'interprétation à Rossignol.

Contourner les bâtiments et quitter le site par un porche. Suivre la N801 à gauche sur une vingtaines de mètres. Aller à droite, rue de la Fontaine (lavoir-fontaine, panneaux informatifs Chemins de la Mémoire 14-18), puis encore à droite dans une ruelle. Passer devant l'église et poursuivre par la rue de l'Étang. Au terme de celle-ci, emprunter en face la rue de la Chaussée romaine. À l'entrée de la forêt, au lieudit « Haut du Wargots » [...]

9,6 km

SUXY (ÉGLISE)

(48)

Carte 17


[...]

Ajout d'un ravitaillement à Nives page 86

[...] Rester sur la route jusqu'au-delà du pont sur la E25 et entrer dans Nives

  Au T [...]



Traverser le village en ignorant une rue. Prendre à droite la rue de la Fontaine qui, plus loin, vire à gauche à angle droit. Ne manquez pas de découvrir, en contrebas à droite, l'ancien lavoir récemment rénové dans la rue de la Fontaine  Au T avec la rue Mande-Brat, la suivre à droite.

Modification après Fauvillers : page 94, entre les repères 59 et 60

[...] Dans le fond 50 mètres AVANT une station de captage, quitter le chemin et tourner à droite. *Franchir un nouveau pont.* Monter vers le bois d'épicéas, [...]

Modification à Bernimont : page 96, entre les repères 62 et 64

[...] Après un coude à droite, traverser la N40 (**Prudence – Visibilité réduite**) et poursuivre en face sur un chemin de terre. Au carrefour en croix, *tourner à droite. Entrer dans Cousteumont. Franchir le chemin de fer et prendre une route partant à droite, la rue du Petit-Champs.*



[...] Après 900 mètres, à l'entame d'une petite côte, [...]

